

Rapport d'activités 2022

Pension de Famille Gouvernante

3 Maisons : Mertzwiller / Weiler / Saverne

Udaf Bas-Rhin

Sommaire

Le service Pension de Famille Gouvernante	2
Fondements et principes du projet	2
Les ressources humaines	2
Famille Gouvernante au regard du projet des services de l'Udaf	4
Préambule	4
L'axe d'accompagnement	4
Spécificité de Famille Gouvernante	4
Le projet repose sur la notion de temps	5
L'admission.....	5
L'inscription dans une vie de groupe :	5
Un parcours individualisé.....	6
Un parcours de soins.....	6
L'expression des usagers.....	7
Une inscription dans le tissu social	7
L'axe partenarial.....	8
L'axe éthique et bientraitance.....	8
L'axe qualité	8
Le service en chiffres.....	9
Projets et projection 2023.....	10
Annexes	12
Annexe 1 : Caractéristiques et typologie par Maison.....	13
MERTZWILLER	13
SAVERNE	19
WEILER	24
SYNTHESE 2022.....	29

Le service Pension de Famille Gouvernante

⇒ Processus : Accompagnement à la vie quotidienne dans le logement

Fondements et principes du projet

Le dispositif « Famille Gouvernante » est propre à l'UNAF et aux UDAF. Il est né d'une initiative associative et constitue une réponse souple et concrète qui s'est développée en s'adaptant aux besoins et aux ressources locales.

L'appellation « Famille Gouvernante » a été déposée à l'INPI et en 2010 ce dispositif a obtenu le label « Année européenne de la lutte contre l'exclusion ».

Dans le département du Bas Rhin, nous sommes assimilés aux Maisons Relais et disposons d'un agrément dans ce cadre défini par la Circulaire n°2002/595 du 10 décembre 2002.

La pension de Famille Gouvernante est un dispositif de logement accompagné qui propose :

- Un cadre stable et rassurant pour des personnes isolées, qui cumulent handicap psychique et/ou pathologies et problèmes de santé
- Un lieu de vie à dimension familiale pour des personnes ne pouvant vivre seules et ne relevant plus d'une hospitalisation ou d'un mode d'hébergement institutionnel avec la présence de gouvernant-e-s chargé-e-s de veiller au bon déroulement de la vie quotidienne et au bien-être des résidents
- L'équipe de gouvernant-e-s crée du lien autour de la personne, permet de lutter contre l'isolement, restaure la dignité de la personne et veille à l'accès aux droits
- Un suivi/parcours santé en partenariat avec le secteur médical et le secteur psychiatrique.
- L'inscription de la personne dans le tissu social

Le dispositif repose sur un concept fort : **l'insertion à la vie quotidienne par le logement.**

Les ressources humaines

Le dispositif s'appuie sur une équipe de 9 gouvernant(e)s et d'une cheffe de service pour 45 résidents, 3 maisons (Mertzwiller, Saverne et Weiler près de Wissembourg).

Les gouvernant(e)s sont salariés de l'UDAF, de profil AVS ou AMP

Une nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions mi-octobre 2022 suite au départ en retraite de la cheffe de service en fonction depuis la création du dispositif.

Le nombre de salariés affectés au dispositif est lié pour l'essentiel à la diversité des problématiques du public accompagné, à ses difficultés d'autonomie. La principale mission des gouvernant(e)s est de soutenir l'insertion à la vie quotidienne des résidents par l'organisation et l'animation du quotidien, la stimulation à la réalisation des tâches ordinaires et à la continuité des soins

Nous avons jugé nécessaire une présence sept jours sur sept des gouvernant(e)s.

Depuis 2020, en raison de la pandémie COVID, nous avons aménagé les fonctionnements en réduisant les temps collectifs : les temps de prise de repas sont très largement concernés par ce changement avec cependant un retour à la normale sur Saverne avec des petits déjeuner et déjeuner pris en commun.

Aujourd'hui les salariés sont présents de 8 à 16 h30 en semaine. Les WE les salariés sont présents de 9h à 15 h30. Ces temps de présence s'effectuent à chaque fois que possible en binôme. Ils facilitent l'interaction, permettent d'accompagner les résidents dans les temps de vie quotidienne, dans les démarches de soin ou de mettre en place des activités.

Un des 3 gouvernant(e)s a un logement de fonction. Il/Elle assure ainsi une présence rassurante sur le site. La présence des salariés rassure également les riverains qui ont parfois des difficultés à accepter le public accompagné. Nous créons ainsi les conditions du bien vivre ensemble.

Les 3 sites sont dirigés par une cheffe de service. Une permanence est assurée par des cadres au niveau de l'UDAF le week-end.

Nous nous heurtons à une difficulté récurrente: le remplacement des gouvernant(e)s pour les congés maladie ou autres absences. Cela reste un point de fragilité du dispositif. Il est très compliqué de remplacer les postes sur de courtes durées et notamment sur les qualifications d'auxiliaires de vie (qualifications recherchées sur le marché de l'aide à la personne).

Le service s'appuie sur les moyens mutualisés au sein de l'UDAF 67 pour la gestion budgétaire et financière, la gestion des ressources humaines, la comptabilité, le secrétariat.

Famille Gouvernante au regard du projet des services de l'Udaf

Préambule

A compter du 15 mars 2020, la pandémie COVID a bouleversé nos fonctionnements.

Nous avons adapté nos pratiques professionnelles à la persistance de la COVID.

Les campagnes de vaccination se poursuivent pour ceux qui le souhaitent.

Les temps collectifs sont à nouveau proposés mais restent difficile à appréhender pour certains résidents qui restent dans une crainte de la COVID ou ont perdu l'aisance qu'ils avaient face au groupe.

L'objectif est de maintenir la continuité du service, et de conserver un contact chaleureux avec les résidents.

L'axe d'accompagnement

Spécificité de Famille Gouvernante

Selon les lieux, leur implantation et leur bâti, les maisons sont différentes et développent des projets propres tout en préservant des caractéristiques communes :

- Les maisons sont réfléchies sur le mode d'une unité familiale : la taille, le cadre de vie et le fonctionnement projeté dans un esprit familial.
- Prestations de trois gouvernant(e)s par maison (présence 7 jours sur 7). Un(e) gouvernant(e) habite sur place.
- Les personnes n'ont pas de limitation de durée dans le dispositif, ni l'obligation de résultat en terme de concrétisation d'un projet de vie.
- Famille Gouvernante est une réponse non seulement à une problématique de logement, mais aussi aux exclusions de tous ordres et notamment des problématiques de santé psychique et physique.
- Le motif d'admission initial est très souvent l'absence d'autonomie dans le logement, doublé d'un fort sentiment d'isolement.
- L'accompagnement à la vie quotidienne est le concept fondateur du projet. Le résident s'engage à accepter cet accompagnement en demandant son admission à Famille Gouvernante.
- Les gouvernant(e)s s'appuient dans leur intervention sur un référentiel des pratiques.
- Famille Gouvernante recrée autour de la personne un cadre de vie stable et rassurant, rythmé par l'organisation du quotidien et favorise ainsi le maintien de la dignité : un logement, un accès aux soins et du lien social.

Le projet repose sur la notion de temps

- **Le temps de la dignité** : les résidents réapprennent les gestes élémentaires de la vie quotidienne, comme : se laver, se nourrir, prendre soin de soi, investir son logement, se respecter et respecter les autres.
- **Le temps de la reconstruction** : c'est le moment où la personne qui se sent à nouveau « debout » redécouvre qu'elle « a mal » et ressent la nécessité de prendre soin d'elle. Le parcours de soins peut alors démarrer avec comme plus-value la revalorisation de l'image de soi. Nous veillons à ce que le résident respecte son parcours de santé.
Les suivis médicaux gagnent en régularité et en cohérence.
- **Le temps du désir** : il faut parfois jusqu'à plusieurs années pour élaborer à nouveau un projet personnel comme la participation à une activité, une insertion sociale et/ou professionnelle ou la reprise de contacts avec la famille.

L'admission

- La demande d'admission est constituée par le référent social auprès du SIAO.
- L'admission est conditionnée par l'absence de logement ou la difficulté à être autonome dans le logement.

Cette « condition » renvoie donc aux fragilités de la personne, entre autres, une forte désaffiliation sociale, une grande vulnérabilité, des conduites addictives, des maladies psychiques, une santé physique défaillante. Ces fractures coexistent bien souvent.

L'objectif à atteindre, sans qu'il soit formalisé, est l'inscription du résident dans un rythme de vie quotidien et de construire progressivement un parcours de vie personnalisé.

L'inscription dans une vie de groupe :

- Les résidents sont étroitement associés au fonctionnement des maisons.
- Actuellement, nous proposons aux résidents de prendre les repas collectivement hors période d'épidémie pour retrouver des temps de partages conviviaux et faire vivre le lien entre les résidents et entre les résidents et les équipes
Les repas du soir sont distribués et pris dans les appartements.
- Chaque résident est inscrit à tour de rôle dans des tâches simples mais essentielles au bien-être du groupe. Par exemple, le résident est convié à « faire le service », ce qui consiste à participer à l'élaboration du repas –en binôme avec le (la) gouvernant(e)-, mettre la table, amener les plats à table... Ces tâches d'apparence banale nécessitent de la part du salarié une adaptation constante aux capacités de la personne et nous fournissent des moyens d'évaluation de l'évolution des résidents.
- Nous avons adapté certaines de nos pratiques au contexte épidémique. Nous ne faisons plus les achats alimentaires avec les résidents. Nous commandons par drive et nous nous faisons livrer lorsque cela est possible.

- Le résident est responsable de l'entretien de son logement, de l'entretien des parties communes, de l'entretien de son linge... Les gouvernant(e)s veillent au respect de l'organisation mise en place.

Un parcours individualisé

Le résident n'a pas obligation de fournir un projet et n'a pas de limitation dans sa présence sur le dispositif.

- Nous ne demandons pas aux résidents de produire un projet ; cependant nous individualisons la prise en charge de telle sorte que, dès lors que la personne est en capacité de s'investir dans un projet, nous sommes attentifs à l'aider à le développer. Les projets peuvent être du soin (ex : arrêt du tabac), un projet de départ en vacances, un projet de travailler. (à SAVERNE, deux résidents sont salariés en ESAT depuis 2020, ce qui a permis à un résident d'obtenir un logement autonome en 2022.
- L'équipe accompagne la personne de telle sorte qu'elle puisse s'exprimer sur son projet et avoir les moyens de le réaliser. L'accompagnement vise à apporter un soutien dans les étapes où la personne est en difficulté pour leur réalisation.
- Deux ateliers concernant l'inclusion numérique ont eu lieu. Ils réunissaient 7 résidents de Mertzwiller et Weiler autour du thème de l'accès au compte AMELI de la CPAM.

Cet atelier est piloté par les délégués de l'UDAF chargés du projet. L'objectif est de réduire la fracture numérique, de sensibiliser la personne à l'accès à un site source d'informations et de données personnelles

Un parcours de soins

Nous constatons que les résidents vieillissent prématurément. Ils ont un parcours de vie marqué par la maladie (physique et/ou psychique) et/ou les addictions, la précarité. Nous nous mobilisons particulièrement sur le volet santé.

Notre accompagnement consiste à inscrire un résident dans un parcours de soin en partenariat étroit avec le médecin traitant et/ou le secteur psychiatrique.

Nous veillons à ce que le résident respecte ses rendez-vous et les prescriptions dont il fait l'objet. Nous rappelons à chacun ses engagements.

D'une façon plus collective, nous rendons attentifs les résidents aux messages de prévention de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie : campagnes de vaccination (grippe, COVID, etc.), conduite à tenir en période de canicule, dépistages systématiques (en partenariat avec les infirmiers des cabinets avec lesquels nous travaillons au quotidien), etc...

Il va sans dire que nous mettons une attention particulière à la prévention COVID : nous avons travaillé pour inciter les résidents à se vacciner. Nous avons fait intervenir le SPPOC (Santé des Populations Précaires et Orientations concertées) pour délivrer aux résidents une information leur permettant de se forger une opinion libre et éclairée.

Nous avons maintenu une organisation spécifique pour enrayer la transmission du virus, lavage systématique des mains et au niveau des locaux (protocoles d'entretien, aération etc.), au niveau matériel (mise en place de distributeurs de gel -hydroalcoolique), distribution de masques. Les messages

de prévention ont été diffusés largement, expliqués pour ne pas dire rabâchés et affichés dans les lieux de passage ainsi que dans les logements.

A WEILER, le CSAPA reste un lieu ressources pour les équipes sur les questions d'addiction ce qui permet des orientations ciblées : un résident a entrepris des démarches de sevrage.

Sur ce secteur nous sommes en difficulté pour trouver des médecins traitants pour certains de nos résidents ce qui peut poser problème pour le suivi psychiatrique au CMP. Nous trouvons malgré tous des solutions temporaires. Nous attendons avec impatience la venue d'un nouveau médecin en janvier 2023 pour trouver des solutions pérennes.

Une seconde difficulté est celle des transports VSL qui nous ont informé ne plus prendre en charge les transports de courtes distances jusqu'au CMP de WISSEMBOURG à 2km de la maison gouvernante. Des solutions restent à trouver sur ce point.

L'expression des usagers

- **Expression des résidents** : les résidents savent pouvoir avoir une écoute bienveillante auprès de l'équipe. Nous sommes attentifs au recueil individuel de l'expression de l'utilisateur et de ses attentes. Nous avons pour habitude, lorsque le résident exprime une demande, de l'inviter en réunion d'équipe pour en débattre avec lui et élaborer une décision en commun.
- **Réunion de résidents** : En période hors-Covid, les réunions des résidents ont lieu en moyenne une fois par trimestre. Les résidents en dressent l'ordre du jour et sont libres de provoquer une réunion à leur convenance.

Une inscription dans le tissu social

- Une inscription dans le tissu social : les équipes de Famille Gouvernante incitent les personnes à s'inscrire dans le tissu social. Participation à la vie locale et mitoyenne (par exemple : inscription sur les listes électorales, participation aux animations communales, fréquentation de la médiathèque, etc...)
- Nous avons un Groupement d'Entraide Mutuelle (GEM) sur Saverne et Haguenau. Nous incitons nos résidents à s'y rendre. L'offre de loisirs est, en effet, adaptée et diversifiée.
- Plusieurs résidents ont le projet de reprendre une activité professionnelle : nous les accompagnons, si besoin, dans leur démarche (SIMOT, Pôle Emploi, etc...). En 2021, deux résidents ont signé un contrat avec l'ESAT de SAVERNE ; ce qui a permis à un résident de quitter le dispositif en mai 2022 pour un logement autonome.

L'axe partenarial

Un travail de lien et de coordination entre les différents intervenants autour de la personne est effectué par l'équipe dans un souci de cohérence d'intervention.

Les partenaires sociaux connus (tuteurs, assistants sociaux, etc...) sont régulièrement sollicités et informés par les équipes.

Les partenaires du soin : les résidents sont accompagnés par la structure dans la construction d'un parcours santé en partenariat avec les intervenants de la santé.

Au quotidien, nous communiquons avec les cabinets infirmiers chargés de la distribution des médicaments, les médecins traitants, les acteurs du secteur para-médical (aide à la toilette, kinésithérapeute, etc...).

Des rencontres régulières ont lieu avec les infirmier-e-s psychiatriques qui interviennent en visite à domicile et avec les psychiatres. Cette collaboration est sécurisante pour les résidents et les équipes. Nous obtenons des soignants l'aide nécessaire à la compréhension des pathologies et leur prise en charge. La cohérence des interventions est essentielle à la stabilité des personnes.

Les familles : notre intervention consiste le plus souvent à restaurer le lien souvent distendu avec les familles.

L'axe éthique et bientraitance

- **Les droits des usagers :** l'accompagnement vise à ce que la personne se saisisse de son quotidien pour comprendre et accéder à ses droits. Droits liés à l'environnement immédiat –la maison relais- mais aussi à un environnement élargi. Par exemple : *est-ce que je peux voter ?*
- **Promotion et bientraitance :** l'accompagnement des résidents au quotidien peut se révéler complexe. Pour les salariés, il existe des espaces d'échanges en supervision menés par un psychologue. Une séance a lieu toutes les 6 semaines environ. Ce temps permet aux salariés de pouvoir expliquer les difficultés ressenties et d'avoir la possibilité de travailler à une démarche respectueuse des difficultés de la personne.

L'axe qualité

Qualité au travail : nous développons un logiciel métier propre à Famille Gouvernante et commun aux trois maisons.

Le service Famille Gouvernante, bien qu'installé sur 3 sites distincts et distants de Strasbourg, est associé aux réunions plénières de l'ensemble des salariés. Nous réunissons au moins une fois par an l'ensemble des salariés de Famille Gouvernante sur des thématiques propres au service.

Le travail d'évaluation interne, engagé en 2021 par la responsable qualité, reste à finaliser et les axes d'amélioration à mettre en œuvre.

Le service en chiffres

A noter, les chiffres du service Famille Gouvernante sont détaillés maison par maison, en annexe.

- Typologie du public : âge, sexe, situation sociale et familiale, parcours scolaire
- Le logement : la situation à l'entrée dans la structure, le motif de la perte du logement, le temps de présence au sein de la structure
- Santé : suivi médical, pathologies, etc...
- Mode de vie à Famille Gouvernante : loisirs, etc...

Nous proposons ici une synthèse des éléments- clés pour les trois maisons.

Sur l'ensemble des 3 maisons, la population est :

- Masculine à 80 %
- Agée de plus de 50 ans à 63 %
- Titulaire de l'AAH à 86 %
- Suivie par le secteur psychiatrique à 73 %
- Bénéficiaire d'une mesure de protection à 93 %
- Peu ou pas qualifiés (41 % de niveau 3 – 45 % sans qualification)
- Isolés (célibataires et divorcés) à 100 %

Les sorties du dispositif : Sur l'ensemble des maisons, il y a eu 10 sorties :

- 1 décès
- 9 sorties (hospitalisation longue, logement autonome, rupture de la convention pour non respect du règlement intérieur).

Sur l'ensemble des maisons, il y a eu 7 admissions :

- 3 à Mertzwiller
- 3 à Saverne
- 1 à Weiler

Constats : La population que nous accueillons accuse un vieillissement prématuré lié aux pathologies, aux parcours de vie ;

Il est nécessaire pour certains résidents de mettre en place de l'aide à la toilette et au ménage car le vieillissement et la pathologie les mettent en grande difficulté face à ces gestes de la vie quotidienne.

L'accompagnement des personnes dépendantes à l'alcool est particulièrement difficile.

Le domaine de la santé nous occupe beaucoup avec l'accompagnement des résidents pour les prises de rendez-vous, les réservations des VSL, le lien quotidien avec les infirmières pour le suivi des ordonnances, le rappel quotidien des rendez-vous du jour à chacun, voire sur WEILER le transport au CMP pour ceux en incapacité de se déplacer de façon autonome.

Projets et projection 2023

Apprendre à vivre avec la COVID

L'épidémie de COVID nous a obligé à modifier profondément nos modes d'intervention. Les temps collectifs qui étaient au cœur de la vie des maisons se sont adaptés au contexte épidémique et aux vagues successives.

Malgré la volonté d'un retour à la normale, l'effet COVID reste prégnant. Certains résidents appréhendent dorénavant le collectif.

Il s'agit donc de poursuivre notre action dans le sens du collectif en travaillant la levée des freins individuels pour un vivre ensemble.

Progresser dans nos pratiques

L'évaluation interne initiée en 2021 a permis de faire ressortir des axes d'amélioration à entreprendre. L'objectif est d'en faire une synthèse afin d'en dégager les axes prioritaires et les moyens de les mettre en œuvre.

Le Ségur de la santé un gouffre budgétaire à combler

L'équilibre budgétaire du service déjà précaire, s'est vu davantage fragilisé en 2022. La mise en place du Ségur dans notre secteur et de sa compensation partielle par les financeurs crée un déficit de fait.

En effet, la revalorisation de 1.50€ du prix de journée par la DREETS ne couvrira la revalorisation que pour 4.7 ETP alors que le service compte 8.8ETP. Il faut donc pour 2023 trouver des moyens pour compenser ce déficit structurel.

Les dépenses énergétiques au cœur des préoccupations budgétaires

L'augmentation du coût de l'énergie nous oblige à trouver des solutions pour obtenir des aides afin d'éviter un impact sur le budget des résidents.

Des actions de préventions pour sensibiliser les résidents et la réflexion sur des équipements permettant une meilleure gestion de la consommation d'énergie seront mener pour réduire l'impact de l'augmentation de ces dépenses.

A Mertzwiller

Le passage du quartier en résidence sociale est un projet qui a pris naissance en 2014.

Le quartier de Mertzwiller comporte 23 logements dont 8 sont occupés par Famille Gouvernante. Les 15 autres sont dévolus à Adoma, pour l'accueil de populations migrantes.

Le bailleur prévoit la rénovation du quartier de février à juillet 2023 (en extérieur sur les façades, l'aménagement de la cour, etc... et partiellement sur les intérieurs des appartements).

Par ailleurs, nous avons demandé à ce que l'appartement utilisé en espace collectif soit modifié pour nous offrir une salle à manger plus spacieuse (objectif qui ne sera que partiellement atteint).

Le point de vigilance est la conformité du niveau de loyer résultant de l'opération de rénovation avec l'exigence des textes encadrant la redevance facturée aux résidents.

Les négociations avec le bailleur tournent essentiellement autour du coût du projet ce qui a pour conséquence un projet revu à la baisse.

A Weiler

Une solution reste à trouver quant au transport de certains résidents en difficulté pour se déplacer de façon autonome pour les rendez-vous au CMP. A ce jour nous n'avons pas trouvé de taxi ou de VSL qui accepte d'honorer ces transports de faibles distances (4km aller retour)

Annexes

Indicateurs et données sociales actualisées par Maison

Annexe 1 : Caractéristiques et typologie par Maison

MERTZWILLER

Mertzwiller est un bourg de 3 360 habitants du Nord de l'Alsace situé sur l'axe Niederbronn-Haguenau. La « maison » est implantée dans un petit groupe d'immeubles sociaux.

Le bourg possède des commerces (supérettes, boulangerie, banques, pharmacie, poste, etc.), et des transports en commun (gare, bus). Ces commerces sont accessibles à pied en 10 min.

Capacité : La structure a augmenté de 3 places en 2019 passant de 12 à 15 places.

Moyens en personnel : trois gouvernant(e)s, soit 2.7 ETP : 2 femmes, 1 homme

Ouverture de la structure en 2004

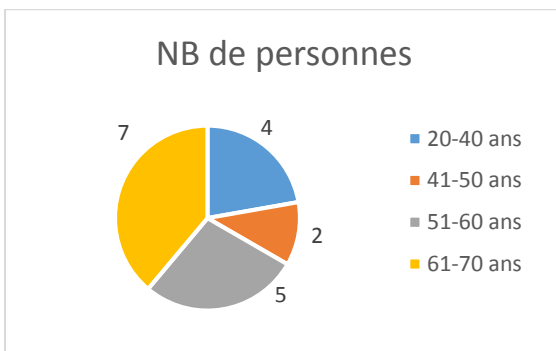
8 logement loués à ALSACE Habitat (bailleur social) dont 1 logement 1 de type T4 destiné à la vie commune (cuisine, salle à manger, laverie et bureau) et 1 logement de fonction T3 destiné au salarié au sein du quartier.

Les résidents occupent : 3 T2, 1 T3 et 2 T4 : les résidents ont une chambre privative et partagent la cuisine et le sanitaire avec un ou plusieurs autres colocataires.

Typologie du public

18 résidents sont passés par Famille Gouvernante en 2022

Mouvements en 2022 : 3 admissions, 3 sorties

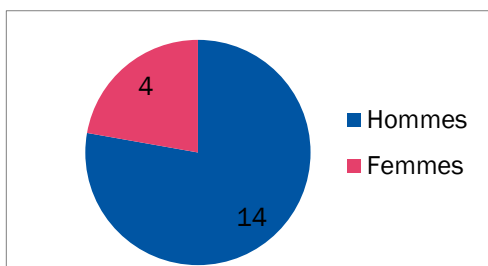


Le plus jeune a 34 ans

Le plus âgé a 70 ans

66 % résidents sont âgés entre 51 et 70 ans.

Les résidents sont de nationalité française



77 % d'Hommes

Situation sociale et familiale :

Des personnes isolées, disposant de minima sociaux, éloignées de l'emploi, une large proportion de bénéficiaires de l'AAH

SITUATION SOCIALE			SITUATION FAMILIALE
Au regard du travail	Mesure de protection	Ressources	
- 18 ont occupé un emploi (comme employé ou ouvriers) dont : - 4 cumulent de 10 à 20 années de travail - 3 cumulent de 20 à 30 années de travail - 2 valident une carrière	- 16 personnes ont une mesure de protection majeur protégé) soit 88 %	- 2 bénéficiaires d'une pension de retraite - 13 bénéficiaires de l'AAH (72 %)	- 2 divorcés - 14 célibataires 6 ont des enfants

Scolarité :

- Sans diplôme (dont 2 ont des difficultés à lire et écrire) : 7 pers. (38 %)
- CAP, BEP ou certificat de fin d'apprentissage (niveau 3 - anciennement 5) : 8 pers. (44 %)
- BAC : 1 personne
- BTS : 1 personne
- Licence : 1 personne

Emploi et qualifications :

100 % des personnes ont été salariés et 33 % l'ont été durant plus de 20 ans.

Les qualifications sont inexistantes pour 38 % des résidents

Certains éprouvent de grandes difficultés à lire et à écrire

Qualification de niveau 3 pour 44 % d'entre eux.

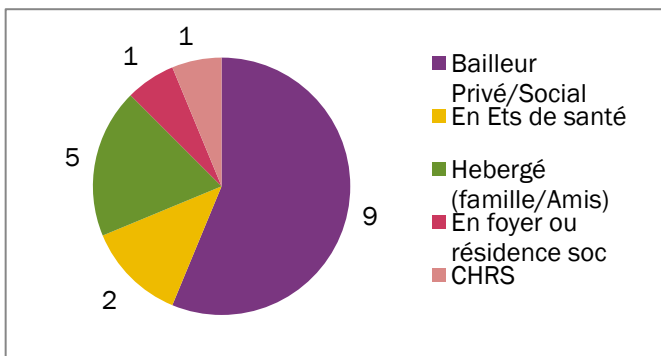
Lors de l'entretien, 73 % des résidents disent ne pas envisager reprendre une activité professionnelle.

Le logement

Un parcours dans le logement marqué par la précarité et la fragilité.

Des personnes qui, en majorité, à l'admission n'ont pas de lien avec le territoire d'implantation de la maison (50% viennent de l'EMS et 33% sont « hors arrondissement/hors EMS »). Une orientation initiée par les référents sociaux (tuteurs, acteurs de la santé)

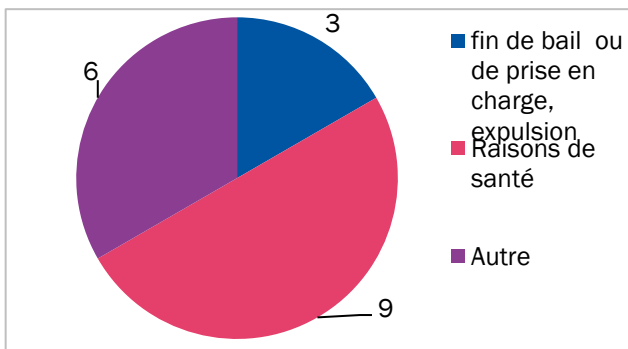
Logement à l'entrée de la structure :



50 % des personnes avant leur arrivée à Famille Gouvernante étaient dans une solution d'habitat pérenne (bailleur social / privé) tandis que 11 % viennent d'établissement de santé (séjour de plus de 3 mois).

27 % connaissaient l'habitat précaire (hébergement, CHRS).

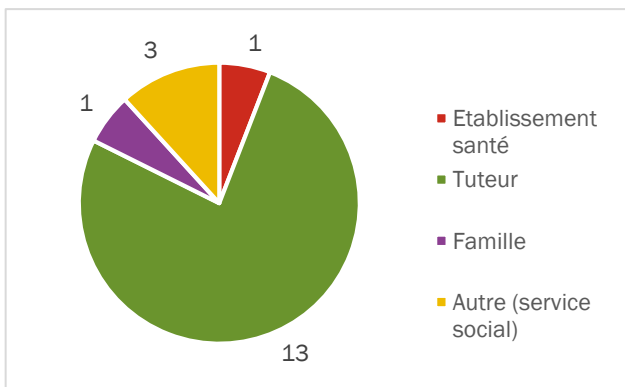
Motif de la perte du logement :



Le motif principal (pour 16 % des personnes) de la perte du logement est la fin de bail ou la fin de la prise en charge en établissement de santé.

50 % perdent leur logement en raison de leur état de santé, de leur fragilité psychique et la perte d'autonomie qui en résulte.

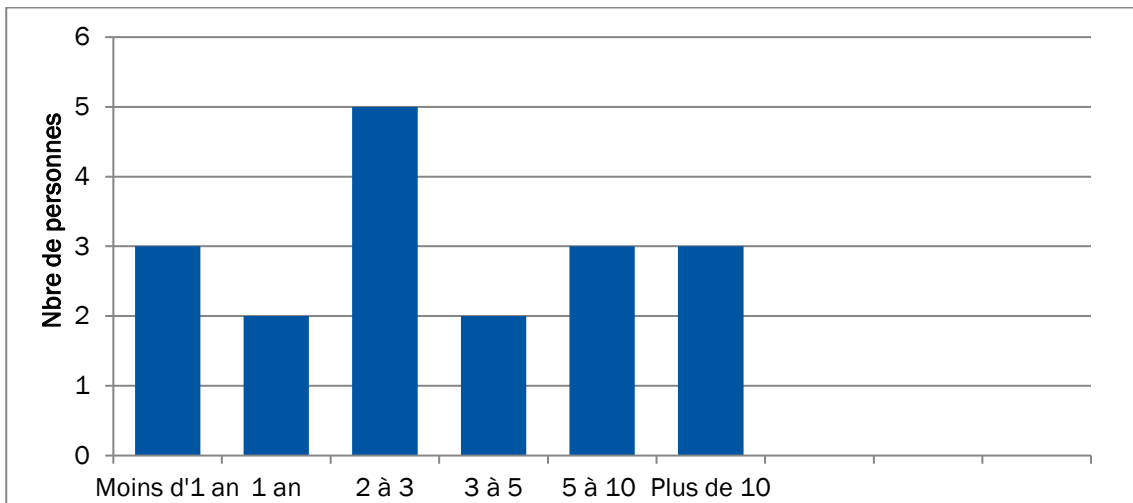
Origine de la demande d'admission à Famille Gouvernante :



Les demandes d'admission sont présentées essentiellement par les services de mandataire à la protection de la personne (72 %).

Désormais toute demande d'admission transite par le SIAO.

Temps de présence dans la structure à Mertzwiller :



3 personnes (16 % des effectifs) ont plus de 10 ans de présence dans la maison. Ils sont donc présents depuis l'ouverture de la maison ou presque.

50 % sont présents depuis moins de 3 ans.

Les pourcentages concernant les questions sur « SANTE, LOGEMENT ET MODE DE VIE » sont calculés sur le nombre de résidents interrogés.

La santé

Des personnes marquées par la maladie mais dont le suivi médical est stabilisé.

Le Suivi médical :

100 % des résidents ont un médecin traitant et 15 (soit 100 %) vont chez le médecin traitant au moins une fois par mois (le plus souvent pour renouveler un traitement).

100 % des résidents ont une mutuelle.

100 % des résidents ont accepté de se faire vacciner contre le COVID.

Remarque : 66 % des résidents ne savent pas ce qu'est le compte AMELI de la CPAM (ce ratio est à rapprocher de la méconnaissance du fonctionnement d'internet).

66 % des résidents sont suivis par le secteur psychiatrique : 9 personnes sont suivies par le Centre Médico Psychologique dont 7 suivies aussi en Hôpital de Jour du secteur psychiatrique (fréquence de deux demi-journées par semaine).

Le suivi médical pour affections chroniques :

9 personnes sur 15 (soit 60 %) interrogées déclarent être atteints d'une ou plusieurs affections chroniques dont :

- 3 suivis pour diabète
- 1 a des troubles du squelette importants (séquelles accidents, etc). Il a besoin de béquilles pour se déplacer,
- Autres pathologies connues : Parkinson, épilepsie, incontinence, alcoolisme actif, etc.

Parmi les personnes interrogées nous relevons 8 fumeurs (53 %) dont la consommation quotidienne est de ½ à 1 paquet par jour – 1 ex-fumeur. (Rappel : moyenne nationale des fumeurs 30 % de la population). L'âge moyen auquel ces fumeurs ont démarré leur consommation est l'adolescence (entre 14 et 16 ans).

2 personnes ont des consommations régulières d'alcool et 2 sont des personnes alcooliques abstinentes.

Il est important de souligner que l'ensemble des résidents présente des problèmes de santé (psychiques et/ou chroniques) et ces personnes nécessitent la mise en œuvre d'un suivi régulier.

Dès l'admission à Famille Gouvernante, nous engageons chaque résident dans un parcours santé. Un investissement accru de l'équipe est requis, particulièrement dans la coordination des soins (prise de RV, suivi des soins, etc.) et la prise en charge des personnes.

Le vieillissement prématuré de ces personnes est une des caractéristiques de la population de la Maison de Mertzwiller.

Le mode de vie à MERTZWILLER

Des personnes qui s'ouvrent peu sur l'extérieur et qui se sentent bien à Famille Gouvernante.

Activités :

15 résidents interrogés

- 11 ont peu d'activité physique au quotidien (moins d'une heure de marche par jour)
- 15 n'ont assisté à aucun spectacle (cinéma, théâtre) durant l'année écoulée.
- 3 sont allés en vacances durant l'année écoulée (en famille).
- La quasi-totalité des personnes a pour loisir habituel la TV.
- 10 n'ont pas accès à internet et 8 ne savent pas de débrouiller avec internet.
- 1 résident fréquente régulièrement le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) à Haguenau.

Relations avec la famille :

15 résidents interrogés

- 13 résidents ont eu, durant l'année écoulée, des relations avec leur famille (11 d'entre eux n'ont plus que des relations téléphoniques).
- 2 résidents n'ont plus de relations avec leur famille depuis plusieurs années.

Le quotidien :

15 résidents ont répondu à la question « comment vous sentez-vous à Famille Gouvernante ? »

Sur une échelle de 1 à 10 (du plus mal au mieux) :

- 2 résidents se situent à 3
- 1 résident se situe à 5
- 4 résidents se situent entre 6 et 7
- 8 résidents se situent entre 8 et 10 (53 %)

Les résidents disent :

- Se sentir en sécurité dans leur appartement, (100%)
- Sortir facilement sans crainte et sans angoisse de l'immeuble (93 %)
- Avoir un logement adapté à leur besoin (100 %)
- Se sentir (à 100 %) suffisamment consulté par l'équipe dans l'organisation de la maison
- Et pouvoir (à 100 %) s'exprimer librement en cas de problème.

Résumé : ces personnes sont peu mobiles, n'ont pas d'activité culturelle ou de loisirs à l'extérieur.

Les relations avec leur famille sont existantes, mais parfois distantes.

Les résidents se sentent bien dans la maison.

La continuité des soins est assurée

La fracture numérique est patente.

SAVERNE

Famille Gouvernante à Saverne est un lieu de vie à dimension familiale pour 16 personnes, encadrées par trois gouvernantes dans tous les actes de la vie quotidienne.

La maison a été ouverte en Juillet 2011.

Saverne est une ville de 11 400 habitants, située au Nord-Ouest du Bas Rhin.

La « maison » est située à 10 minutes à pied du centre-ville, à proximité immédiate d'une zone commerciale bien achalandée. Nous sommes implantés en zone urbaine dans un quartier à usage d'habitation. Les résidents sont à 10 min à pied de la gare. Saverne dispose d'une gare routière ainsi que d'une navette gratuite permettant aux personnes de se déplacer d'un point à l'autre de la ville.

Moyens en personnel : trois gouvernantes, soit 2.7 ETP

L'immeuble est loué par DOMIAL (bailleur social), comprend 2 étages de 6 studios et un étage de 2 T2.

Le rez-de-chaussée comprend les parties communes (cuisine, salle à manger, bureau d'accueil et un bureau pour les infirmiers) et 1 logement destiné au gouvernant habitant sur place.

Les 16 résidents occupent : 12 studios (en individuels), 2 appartements destinés initialement à des couples.

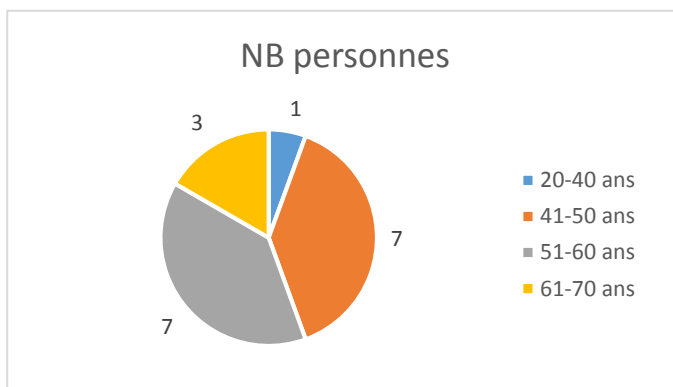
Typologie du public

Des résidents âgés de 44 à 69 ans, majoritairement des hommes.

18 résidents sont passés par Famille Gouvernante

Mouvements 2022 :

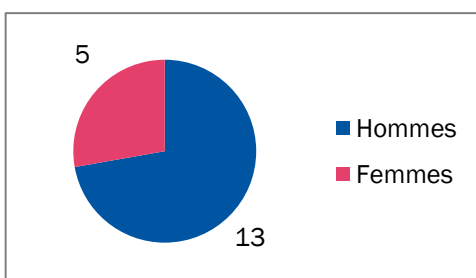
3 admissions, 3 sorties (1 hospitalisation longue, 1 vers un logement autonome, 1 en EPSAN), 1 décès.



Le plus jeune a 44 ans

Le plus âgé a 69 ans

55 % du groupe est constitué par les plus de 50 ans.



65% d'hommes

13 hommes, 5 femmes

Le groupe est constitué à 72 % d'hommes. L'opportunité d'intégrer des femmes est plus facile (en raison des studios)

Situation sociale et familiale :

Des personnes isolées, disposant de minima sociaux, éloignées de l'emploi, et une large proportion de personnes bénéficiant de l'AAH.

SITUATION SOCIALE			SITUATION FAMILIALE
Au regard du travail	Mesure de protection	Ressources	
15 ont occupé un emploi plusieurs années durant : 1 a travaillé + de 20 ans 6 ont travaillé de 10 à 20 ans 3 n'ont jamais travaillé ou très peu.	- 18 personnes ont une mesure de protection Majeur protégé Soit 100 % des personnes sont protégées	- 2 bénéficiaires d'une pension de retraite - 17 bénéficiaires de l'AAH (94 %)	- 3 mariés (veufs ou séparés) - 2 divorcés - 13 célibataires - 7 ont des enfants

Scolarité :

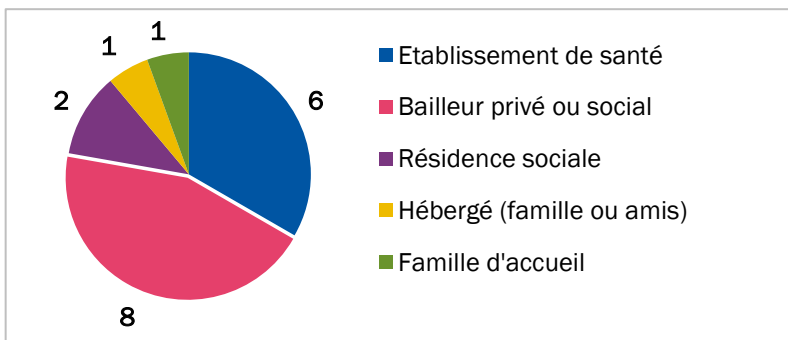
- 11 résidents (61 %) n'ont obtenu aucun diplôme (dont 1 résident ne sait pas lire ou écrire ou éprouve des difficultés à le faire.)
- CAP, BEP ou niveau 3 (anciennement 5) : 6 (33 %)
- Baccalauréat : 3

Sans diplôme pour 61 % d'entre elles, et titulaires d'un diplôme de niveau 5 pour 33 % d'entre elles, Ce sont des personnes loin de l'emploi. A 83 %, elles disent ne pas avoir le projet de reprendre un travail, ou ne sont pas en état de reprendre une activité.

Le logement

Des parcours dans le logement marqué par la fragilité. Des personnes qui, en majorité, à l'admission n'ont pas de lien avec le territoire. Une orientation initiée par les référents sociaux (tuteurs, AS de secteur, acteurs de santé)

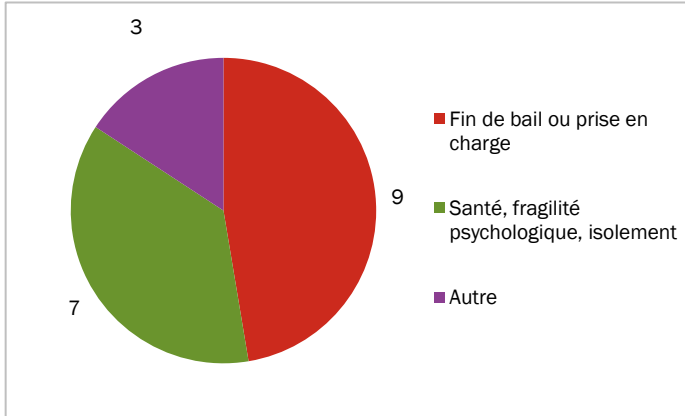
Logement à l'entrée de la structure :



44 % des résidents avaient un logement de droit commun (bailleur privé ou social).

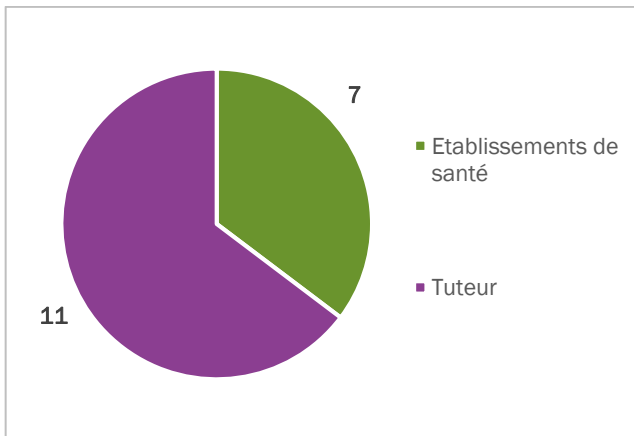
33 % des résidents ont intégré Famille Gouvernante après des hospitalisations allant de plusieurs mois à plusieurs années.

Motif de la perte du logement :



Dans les motifs de la perte du logement, la fin de bail ou de prise en charge par l'établissement de la personne (50 %) est une des causes principales. (Le contrat d'hébergement est arrivé à son terme, ou la personne ne remplit plus les conditions de l'hébergement, voire si elle était hospitalisée, elle ne relève plus du soin).

Origine de la demande d'admission à Famille Gouvernante :

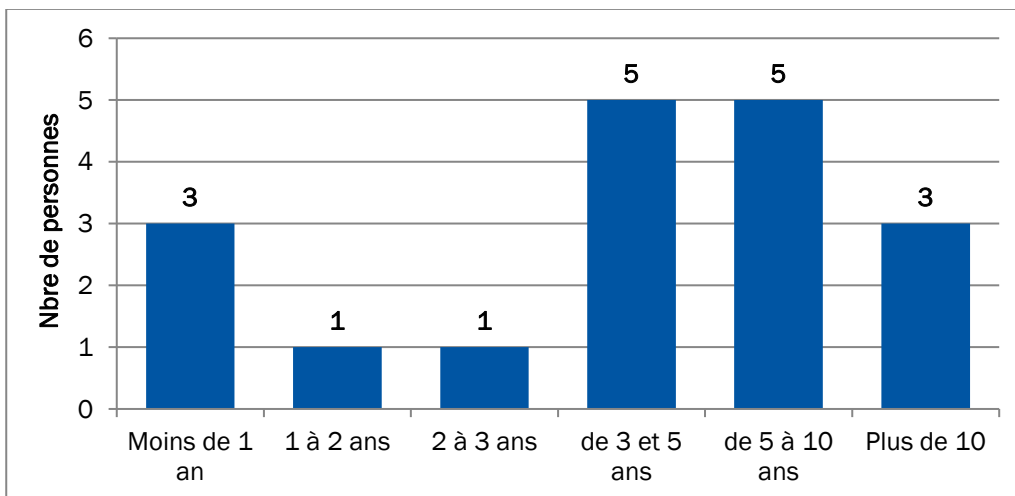


La demande d'admission des résidents a été initiée pour 61 % d'entre eux par le mandataire et pour 38 % par l'établissement de santé.

Seulement 11 % des résidents sont originaires de l'arrondissement. Pour 50 % d'entre eux, ils sont originaires de la CUS.

En 2022, toutes les demandes d'admission ont effectivement transité par le SIAO mais les demandes émanent encore en premier lieu des services référents.

Temps de présence dans la structure à SAVERNE :



44 % des résidents ont plus de 5 ans de présence dans la maison (la maison est ouverte depuis 2011 soit 10 ans).

Il y a un mouvement lent mais régulier d'entrées et de sorties au sein de la maison.

La santé

Des personnes marquées par la maladie mais dont le suivi médical est stabilisé. Les personnes sont inscrites dans un parcours santé.

14 personnes interrogées

Le Suivi médical :

- 85 % des résidents ont un médecin traitant et 78 % vont chez le médecin traitant au moins une fois par mois.
- 100 % des résidents ont une mutuelle
- 100 % des résidents ont accepté de se faire vacciner contre le COVID.

Remarque : 64 % ne savent pas ce qu'est le compte AMELI de la CPAM.

Le Suivi psychiatrique :

78 % sont suivies par le CMP et 7 % d'entre eux vont en Hôpital de jour.

Le Suivi médical pour affections chroniques :

Sur les 14 personnes interrogées, 6 personnes présentent des pathologies chroniques (diabétiques, épilepsie, surdit , thyro de, h patite C, pathologie pulmonaire appareill e, etc).

3 personnes pr sentent des difficult s de mobilit .

Nous comptons 12 fumeurs (85 %). Ils fument pour 57 % d'entre eux un paquet de cigarettes par jour.

L' ge moyen auquel ces personnes ont commenc    fumer se situe entre 14 et 16 ans.

2 personnes ont des probl mes r guliers avec l'alcool.

Il est important de souligner que l'ensemble des r sidents est engag  dans un parcours sant .

Ces personnes sont toutes atteintes d'une affection chronique (physique et/ou psychique) qui n cessite un suivi r gulier.

Cette caract ristique demande un investissement certain de l' quipe dans la coordination des soins (suivi des RV, suivi des soins, lien avec les partenaires m dicaux.)

Le mode de vie maison de Saverne

Des personnes qui s'ouvrent peu sur l'ext rieur et se sentent bien   Famille Gouvernante. La fracture num rique est patente.

14 personnes interrog es

Les activités :

- 8 personnes (57 %) ont peu d'activité physique au quotidien (moins d'une heure de marche par jour).
- 14 personnes (100 %) n'ont assisté à aucun spectacle (cinéma, théâtre) durant l'année écoulée.
- 12 personnes ne sont pas allées en vacances durant l'année écoulée.
- 2 résidents vont au GEM (Groupement d'entraide Mutuel) LE PHARE de SAVERNE.
- 6 écoutent de la musique et 8 ont pour loisir habituel la TV. 4 lisent (magazines ou livres).
- 10 (71 %) n'ont pas accès à internet et autant de personnes ne savent pas de débrouiller avec internet.

Relations avec la famille :

10 (71 %) résidents ont eu, durant l'année écoulée, des relations avec leur famille (essentiellement par téléphone)

Le quotidien :

14 résidents ont répondu à la question « comment vous sentez-vous à Famille Gouvernante » ?

Sur une échelle de 1 à 10 (du plus mal au mieux) :

- 1 résident se situe à 5
- 3 résidents se situent entre 7 et 8
- 9 résidents se situent entre 9 et 10 (64 %)

Les résidents disent :

- Se sentir en sécurité dans leur appartement (100 %)
- Sortir (à 92 %) facilement sans crainte et sans angoisse de l'immeuble
- Avoir un accompagnement adapté à leur besoin (100 %)
- Se sentir (à 100 %) suffisamment consulté dans l'organisation de la maison
- Et pouvoir (à 100 %) s'exprimer librement en cas de problème.

WEILER

Famille Gouvernante à Weiler est un lieu de vie à dimension familiale pour 14 personnes, encadrées par trois gouvernantes dans tous les actes de la vie quotidienne.

WEILER est un village de 368 habitants situé à 2 km de Wissembourg et rattaché à cette commune.

Nous disposons d'une maison située en pleine campagne dans un cadre bucolique.

Une ligne de bus offre la possibilité de faire un aller et retour par demi-journée sur Wissembourg qui offre une palette de commerces, et services suffisante à la vie quotidienne.

Moyens en personnel : trois gouvernantes, soit 2.4 ETP : 2 femmes, 1 homme

Ouverture de la structure : mai 2012

Capacité d'accueil : 14 personnes – mixte

L'immeuble est loué par ALSACE Habitat (bailleur social), comprend 2 étages de 5 T2 et 1 T1 BIS.

Le rez-de-chaussée comprend les parties communes (cuisine, salle à manger et bureau), 1 T1 BIS et un T2 tout équipé (cuisine, lave linge) pour un apprentissage de la vie en autonomie.

Un logement en annexe est destiné à la gouvernante habitant sur place.

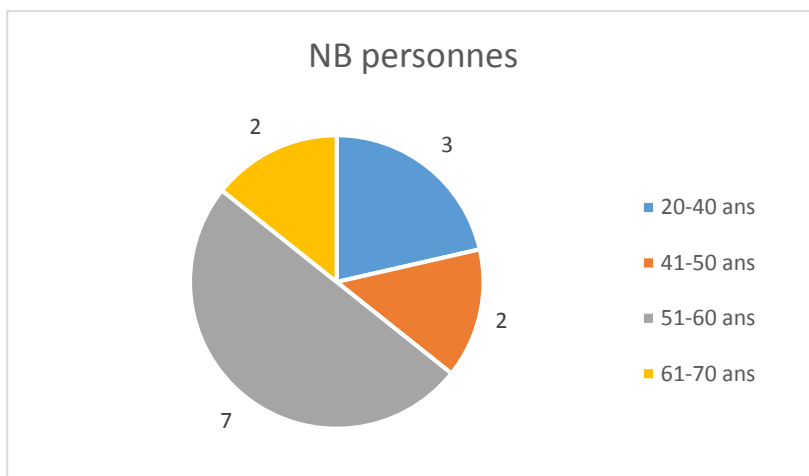
Typologie du public :

Des personnes isolées, 1 sur deux est âgée de plus de 50 ans

14 résidents sont passés par Famille Gouvernante

Mouvements 2022 :

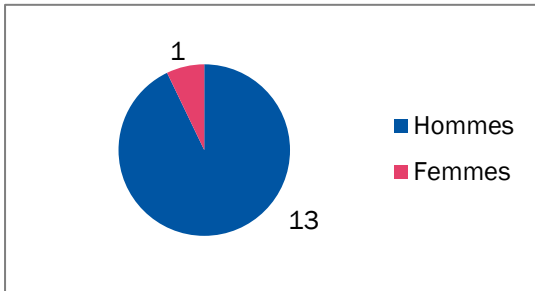
2 sorties (logement autonome, expulsion), 1 admission



Le plus jeune a 32 ans

Le plus âgé a 62 ans

64 % ont plus de 50 ans



Un public à 92 % masculin. 69 % sont âgés de plus de 50 ans.

Les résidents sont tous de nationalité française

Situation sociale et familiale :

Des personnes isolées, disposant de minima sociaux, éloignées de l'emploi, et une large proposition de personnes bénéficiant de l'AAH.

SITUATION SOCIALE			SITUATION FAMILIALE
Au regard du travail	Mesure de protection	Ressources	
- 12 ont occupé un emploi (comme employé ou ouvriers) : - 4 ont travaillé de 10 à 20 Ans - 3 ont travaillé de 20 à 40 ans.	- 1 personne sans mesure - 13 personnes (92 %) sous mesure de	- 13 bénéficiaires de l'AAH (92 %)	- 2 divorcés - 12 célibataires - 4 ont des enfants

Scolarité :

- 5 (35 %) résidents n'ont obtenu aucun diplôme.
- 8 résidents ont un niveau CAP, BEP ou certificat de fin d'apprentissage (57%)
- 1 résident a le Baccalauréat

Emplois et qualifications :

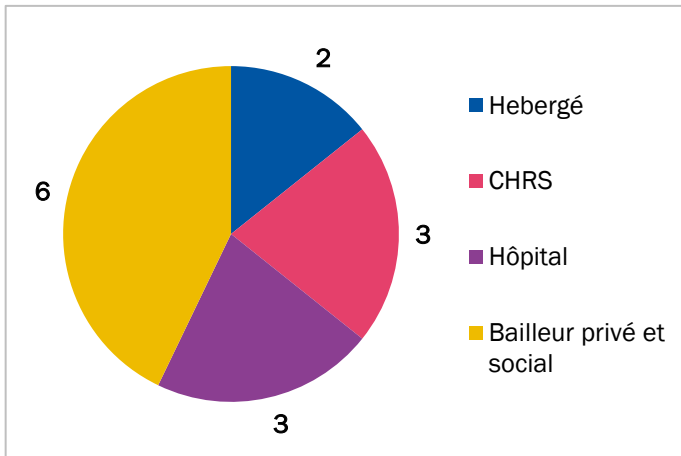
Pas de qualification pour 14 % d'entre eux, de niveau 3 (anciennement 5) pour 57 % d'entre eux.

A noter : 42 % souhaiteraient reprendre une activité. Un résident est engagé dans une démarche de reprise de travail par le biais de services adaptés (SIMOT Service d'Insertion en Milieu Ordinaire de Travail).

Le parcours dans le logement

Un parcours dans le logement marqué par la précarité et la fragilité.

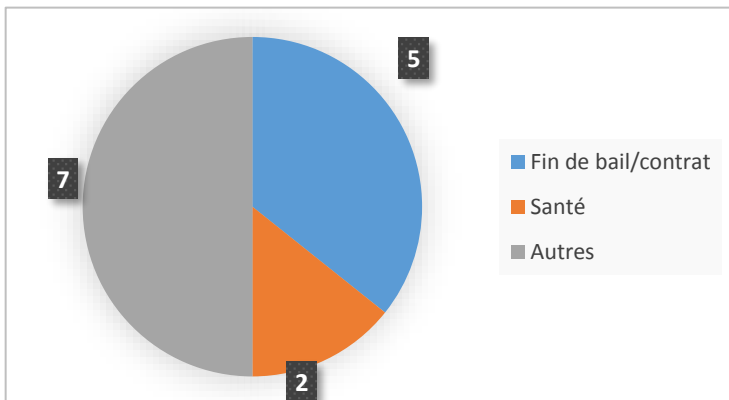
Logement à l'entrée de la structure :



21 % des personnes étaient en milieu hospitalier avant leur arrivée et 21 % étaient en CHRS.

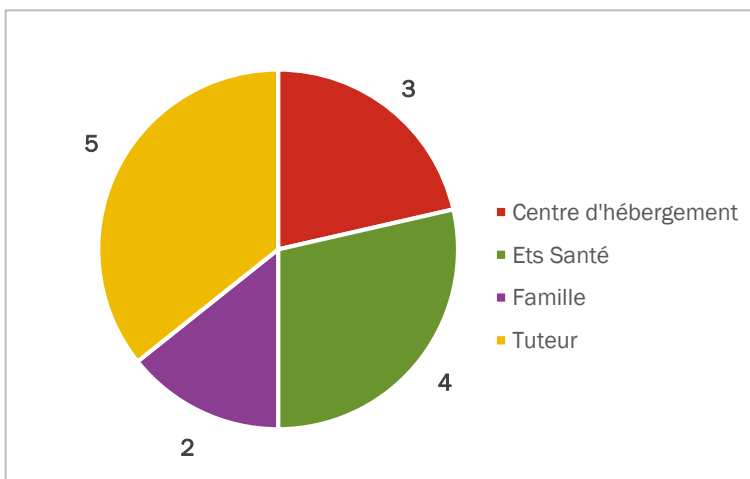
85 % des résidents n'avaient pas avant leur arrivée de lien avec le territoire d'implantation de la maison-relais.

Motif de la perte du logement :



La fin du bail, la fin de prise en charge hospitalière ou en CHRS, etc. explique pour 35 % des résidents la perte du logement.

Origine de la demande d'admission à Famille Gouvernante :

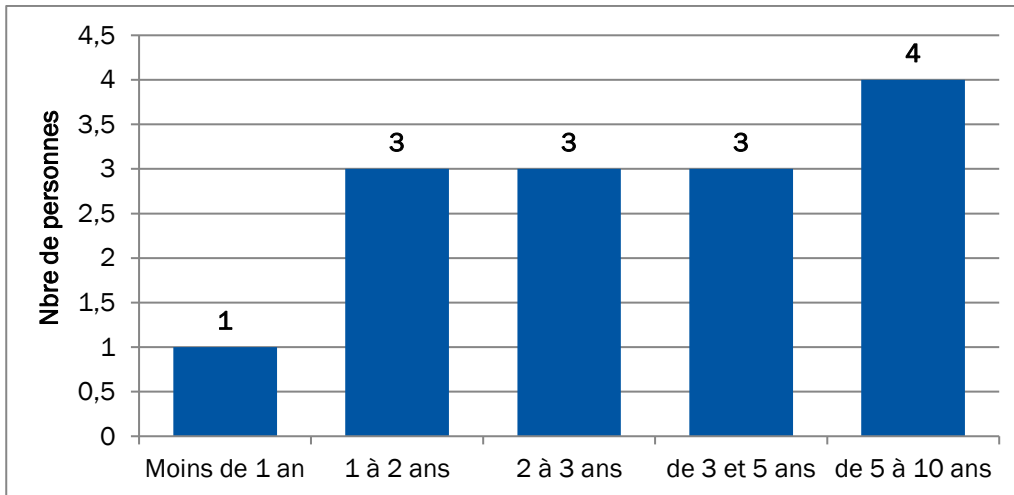


Les tuteurs sont à 35 % à l'origine de l'orientation.

Les établissements de santé sont à 28 % à l'origine de l'orientation.

Toutes les orientations transitent désormais par le SIAO

Temps de présence dans la structure à WEILER :



Deux tiers des résidents ont moins de 5 ans de présence dans la maison.

Il y a un mouvement lent mais régulier d'entrées et de sorties au sein de la maison.

La santé

Des personnes maquées par la maladie mais dont le suivi médical est stabilisé. Les personnes ont un parcours santé.

Le Suivi médical :

- 76 % des résidents ont un médecin traitant et la majorité va chez le médecin traitant au moins une fois par mois pour renouvellement des prescriptions.
- A noter qu'il est très difficile de trouver un médecin traitant pour les nouveaux arrivants.
- 69 % des résidents ont une mutuelle.
- 78 % des résidents ont accepté de se faire vacciner contre le COVID.

Remarque : 46 % ne savent pas ce qu'est le compte AMELI de la CPAM.

Le Suivi psychiatrique : Sur 12 résidents, 9 personnes (75 %) sont suivies par le Centre Médico-Psychologique.

Le Suivi pour affections chroniques :

- 7 personnes (Soit 58 %) sont suivies pour des pathologies chroniques (dont 1 pour diabète sévère).
- 8 fumeurs (66 %) dont la majorité fume un paquet de cigarettes par jour. L'âge moyen auquel ces fumeurs ont démarré leur consommation est l'adolescence (entre 14 et 16 ans)
- 3 personnes ont des consommations régulières d'alcool.
- 3 personnes consomment régulièrement des produits stupéfiants.

Il est important de souligner que l'ensemble des personnes présentent toutes des problèmes de santé (physique et/ou psychique) qui nécessitent un suivi régulier.

Nous engageons chaque résident dans un parcours santé.

Mode de vie Maison de Weiler

Des personnes qui ont peu d'activités culturelles ou de loisirs à l'extérieur et qui sont satisfaites de leur vie dans la maison.

Les activités :

12 résidents interrogés

- (50 %) ont peu d'activité physique au quotidien (moins d'une heure de marche par jour).
- 11 (91 %) n'ont assisté à aucun spectacle (cinéma, théâtre) durant l'année écoulée.
- 9 (75%) ne sont pas allés en vacances durant l'année écoulée.
- 8 personnes (66 %) ont pour loisir habituel la TV.
- 7 personnes (58 %) n'ont pas accès à internet.
- 7 personnes (58 %) savent se débrouiller avec internet.

Relations avec la famille :

9 résidents (75 %) ont des relations familiales (téléphone et visite).

Le quotidien :

12 résidents ont répondu à la question « Comment vous sentez-vous à Famille Gouvernante » ?

Sur une échelle de 1 à 10 (du plus mal au mieux) :

- 2 résidents se situent entre 3 et 4
- 2 résident se situe entre 5 et 6
- 2 résidents se situent entre 7 et 8
- 6 résidents se situent entre 9 et 10

Les résidents disent :

- Se sentir en sécurité dans leur appartement (100 %).
- Sortir facilement (à 75%) sans crainte et sans angoisse de l'immeuble.
- Les accompagnements proposés semblent correspondre à leurs besoins (100 %)
- Se sentir suffisamment consulté (à 100 %) dans l'organisation de la maison.
- Et pouvoir s'exprimer librement en cas de problème. (100 %).

SYNTHESE 2022

Sur l'ensemble des 3 maisons, la population est :

- Masculine à 80 %
- Agée de plus de 50 ans à 63 %
- Titulaire de l'AAH à 86 %
- Suivie par le secteur psychiatrique à 73 %
- Bénéficiaire d'une mesure de protection à 93 %
- Peu ou pas qualifiés (41 % de niveau 3 – 45 % sans qualification)
- Isolée (célibataires et divorcés) à 100 %

Les sorties du dispositif :

Sur l'ensemble des maisons, il y a eu 10 sorties :

- 1 décès
- 9 sorties (hospitalisation longues, logement autonome, autre dispositif)

Sur l'ensemble des maisons, il y a eu 7 **admissions**

- 3 à Mertzwiller
- 3 à Saverne
- 1 à Weiler

Expression des résidents

Les résidents sont interrogés sur ce qu'ils considèrent comme point fort / point faible de Famille Gouvernante. Il en ressort, pour les 3 maisons :

Points forts relevés par les Résidents	Axes d'amélioration notés par les Résidents
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'échanges avec les gouvernantes • Bonne relation avec les autres, toujours du monde, pas le sentiment d'isolement • Bonne ambiance • Bonne qualité des repas • Jeux variés • Locaux accueillants (jardin, entrée...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les maisons, il y aurait besoin de plus de passage de transports en commun • Souhait exprimé : Création d'ateliers (réparation vélo, terrain de boules, table de ping-pong, pyrogravure) • Amélioration et diversification des repas dans une maison.

Annexe 2 : le Taux d'occupation 2022 par maison

NB de bénéficiaires par Maison	
MERTZWILLER (à compter de juillet)	15
SAVERNE	16
WEILER	14
TOTAL	45

TAUX MOYEN D'OCCUPATION 2022 DES MAISONS	
MERTZWILLER	100 %
SAVERNE	100 %
WEILER	85 %

⇒ Un taux d'occupation pour l'ensemble des maisons voisin de 95%